

Commune de LEUGNY  
7 rue de la mairie  
86220 LEUGNY

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
N°05-04/2025**

L'an DEUX MIL VINGT CINQ le 21 mai à 19 heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Serge MIGEON, Maire.

Nombre de membres : 11

Présents : Serge MIGEON, Nathalie TAUREAU, Murielle MIGEON, Sonia TEXEREAU, Pascal JULLY, Nicolas CHESNEAU, Priscilla CHESNEAU, Jérémy DUGÉ, Tony OLIVIERI,

Excusé : Christophe FOREST

Absent : Jean-Bernard GUERY

Secrétaire de séance : Nathalie TAUREAU

Date de la convocation : 15/05/2025

Date d'affichage : 15/05/2025

Nombre de  
conseillers :

En exercice :  
11

Présents : 09

Votants : 09

**OBJET : Tableau des effectifs permanents**

Monsieur le Maire expose qu'il appartient à l'organe délibérant de la collectivité, sur proposition de l'autorité territoriale, de fixer les effectifs des emplois permanents nécessaires au fonctionnement des services.

Le conseil municipal,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant, pris en application de l'article 4 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée,

Sur la proposition du Maire,

APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- Décide de ne pas modifier le tableau actuel des effectifs.

Pour extrait certifié conforme  
Le Maire,

Acte rendu exécutoire après  
Transmission en Sous-préfecture le 22/05/2025  
Publication ou Notification le 22/05/2025

Serge MIGEON



**1 AR Prefecture**

086-218601300-20250521-2025\_05\_04-DE  
Reçu le 22/05/2025